



La Bastidonne

23/03/2020

**LA BREVE SPECIALE
CORONAVIRUS – COVID-19**



COMMUNE DE
LA BASTIDONNE
(Vaucluse)

LA CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC S'ORGANISE

Les services municipaux et à la Bastidonne :

La mairie est fermée au public jusqu'à nouvel ordre. Les permanences téléphoniques ou demande de rendez-vous sont maintenues et uniquement par :

- Appels téléphoniques : 04.90.09.63.95
- Mail (courriel) : mairie@la-bastidonne.fr

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h sauf mercredi après-midi.

En cas d'urgence et en dehors de ces horaires :

Des numéros d'urgence administrative et solidaire sont à votre disposition :

N° d'astreinte communal : 07 57 07 60 63 – En cas exceptionnel de non réponse envoyer un SMS comprenant votre NOM et PRENOM.

N° de contact des Elus :

- Béatrice GRELET : 06 16 53 89 06
- Maryvonne ROSELLO : 06 16 91 29 83
- Colette MARION : 06 87 67 01 59
- Jacques DECUIGNIERES : 06 12 03 20 29

BIEN S'INFORMER ET BIEN VOUS INFORMER :

Le site internet www.labastidonne.fr de la commune sera régulièrement mis à jour. Les informations COVID-19 et la réglementation figureront soit en en page d'accueil soit sur une page dédiée.

L'information par mail sous forme flash info est privilégiée pour une à deux fois par semaine maximum et d'une manière générale par d'autres circuits d'informations internet.

L'affichage, malgré l'obligation de confinement, est tout de même utilisé : 10 panneaux répartis sur la commune seront alimentés au fur et à mesure.

N'hésitez-pas à regarder régulièrement la télévision ou écouter la radio pour l'évolution des actualités au niveau national et international.

RESTEZ CHEZ VOUS :

Les imprimés « sorties dérogatoires » au confinement imposé et obligatoire pour votre santé et celle des autres, sont déposés pour ceux qui ne peuvent pas en imprimer dans une case prévue à cet effet à l'extérieur de la mairie : Veillez à n'en prendre que 2 à la fois maximum pour que d'autres puissent se servir.

Ceux qui ne peuvent se déplacer, informer la mairie pour que le personnel municipal mobilisé vous les apporte.

BALADES EN FORET ET EMPLOI DU FEU :

Par arrêté préfectoral du 20 mars le Préfet a interdit l'accès aux massifs forestiers pour éviter aux pompiers d'intervenir sur des feux alors que les malades ont besoin d'eux.

Aucun feu n'est autorisé : Les déchets végétaux agricoles, de jardinage ou d'élagage doivent être stockés obligatoirement dans chaque propriété jusqu'à nouvel ordre.

COMMUNIQUEZ NOUS VOS COORDONNEES :

Il est très fortement recommandé aux personnes seules et (ou) se trouvant dans des difficultés d'informer la mairie afin que celle-ci puisse mettre en place un suivi régulier et une aide personnalisée. **À communiquer de préférence par mail, sinon par téléphone. Ceux qui n'ont pas d'adresse mail (courriel) se signaler par téléphone.**

Même préconisation étendue à tous les habitants pour que la diffusion d'informations municipales soit plus efficace. Vérifiez que l'adresse communiquée à la mairie soit à jour, sinon n'hésitez pas à la renvoyer.

UTILISER LE RESEAU VOISINAGE :

Pour ceux qui éprouvent le plus de difficultés, en cas de besoins, privilégiez le réseau des voisins. Nous allons aider à la mise en place d'un réseau de solidarité et de contacts. (Pour les courses, les déplacements vers la pharmacie, et tout besoin de première nécessité) – N'hésitez pas à partager vos coordonnées téléphoniques et vos mails entre vous et voisins. Dans le cœur du village c'est un peu plus simple mais dans les quartiers éloignés c'est indispensable !

Plus d'info : www.voissinssolidaires.fr;

Déjà certains quartiers ont créé leur réseau via l'application WhatsApp.

MOBILISONS-NOUS ENSEMBLE :

Si malgré vos réseaux vous avez des difficultés, informer la mairie. Elle se chargera d'organiser les services de dépannage.

LE SERVICE TECHNIQUE :

Le service de propreté et d'entretien des espaces verts de la commune est maintenu mais en mode réduit. Veillez, malgré le peu de déplacements autorisés, à **utiliser les poubelles et les conteneurs prévus à cet effet pour conserver notre village propre. Equipez-vous de sachets pour le ramassage des déjections canines.** Nos animaux de compagnie ne sont pas porteurs du virus, mais les déjections ne sont pas hygiéniques et salissent notre environnement.

LE SERVICE SCOLAIRE :

L'école est fermée depuis le 16 mars, ainsi que la cantine et la garderie. Le personnel communal restant est mobilisé sur d'autres tâches et se tient à disposition pour des renforts de toute nature.

Jusqu'à nouvel ordre SONT FERMES AU PUBLIC :

**LA BIBLIOTHEQUE ET TOUTES LES SALLES COMMUNALES.
LES 2 RESTAURANTS ET LE CAFE BLEU
LES JARDINS , ESPACES PUBLICS ET AIRES DE JEUX
Et d'une manière générale tout lieu de rassemblement potentiel**

LES SERVICES POSTAUX :

Le relais poste au Café Bleu est fermé. Se rendre à Pertuis au centre de tri dans la zone commerciale. Le service de distribution du courrier fonctionne normalement. La récupération des colis se fait à Pertuis.

L'EPICERIE

Elle est ouverte de 8h30 à 12h30 tous les matins. Elle peut assurer un service de livraison - Tel. : 04 86 39 94 38

Les mesures d'hygiène ont été mises en place, distance caisse, une personne à la fois...Elles doivent être impérativement respectées.

Contrôle de la Gendarmerie : tout contrevenant aux mesures nationales de confinement peut être dénoncé et s'expose à de fortes amendes.

Les services intercommunaux

La quasi-totalité des services publics administratifs sont fermés au public mais assurent la continuité par des permanences ou du télétravail. Les urgences et interventions nécessaires à la vie courante sont toutefois assurées sauf cas particuliers :

LE SERVICE DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : Il fonctionne normalement. Veillez par mesures d'hygiène complémentaires à **ne pas déposer vos sacs et objets à côté des conteneurs mis à disposition, dans tout le village.**

LE SERVICE DES ENCOMBRANTS EST SUSPENDU ainsi que l'accueil à la déchetterie intercommunale (pôle environnement) de La Tour d'Aigues.

Il est rappelé que sous peine de contraventions sévères **tous les encombrants et déchets verts doivent être stockés et rester chez vous** jusqu'à nouvel ordre. Un dépôt de plainte a d'ores et déjà été enregistré auprès de la Gendarmerie pour un dépôt sauvage la semaine dernière.

SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT : seules les demandes urgentes sont traitées (fuites / égouts bouchés sur le réseau public/ qualité de l'eau). Pour signaler ce type d'incident, une messagerie dédiée a été créée : urgencescovid19@duranceluberon.fr et leurs services restent également joignables par téléphone : au 04 90 79 06 95. Pour éviter une saturation du standard téléphonique, l'envoi par mail est à privilégier.

LE SERVICE D'URGENCE EDF (ENEDIS) : mobilisés eux aussi, ils demandent de privilégier l'utilisation du Service Client par internet ou les numéros de téléphone inscrits sur vos factures.

RAPPEL DES CONSIGNES DE SECURITE AFIN DE CONTENIR LE VIRUS

RESTEZ CHEZ VOUS, Lavez-vous les mains très régulièrement, tousser ou éternuer dans votre coude, utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter, respecter les gestes et distances barrières, et si vous êtes malade utiliser un masque chirurgical jetable (voir sur le site internet de la mairie les rappels de tous ces gestes et les préconisations complémentaires)

Ne vous rendez pas chez votre médecin, en cas de symptômes, appeler le 15 qui vous aiguillera sur la conduite à tenir.

PHARMACIE DE GARDE : un numéro de téléphone pour la trouver : 01 85 76 61 58 prix d'un appel local ou <https://pharmacie.info-garde.fr/pharmacies-de-garde-vauclose-84/pertuis-84120/>

Il est indiqué que toutes les ordonnances à renouveler le sont automatiquement jusqu'à fin juin. Les consignes sont données aux pharmacies inutile de vous déplacez chez votre médecin.

**CONSERVONS NOTRE CIVISME : ENTRAIDONS NOUS !
AIDONS TOUS CEUX QUI ASSURENT LE QUOTIDIEN DANS CETTE EPREUVE !
ON COMPTE SUR VOUS !**